

Projet de construction du poste Saint-Patrick
à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-
Ouest



Action-Gardien
Table de concertation
communautaire
de Pointe-Saint-Charles

info@actiongardien.org, www.actiongardien.org

2390 rue de Ryde, suite 203, Montréal, Québec, H3K 1R6, Tél: 514-509-0795,



Comité Jeunesse

Mémoire du Comité jeunesse d'Action-Gardien déposé au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

*Audiences sur le Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV par
Hydro-Québec, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal*

Montréal, 12 juin 2015

À l'attention de Madame Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447 / (sans frais) : 1 800 463-4732

Télécopieur : 418 643-9474

Courriel: poste-st-patrick@bape.gouv.qc.ca

Veillez trouver ici les suggestions et la position du comité jeunesse d'Action-Gardien, concernant le projet de poste Saint-Patrick, tel que proposé par Hydro-Québec dans l'Arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal.

Présentation d'Action-Gardien

La Table de concertation communautaire Action-Gardien est le regroupement des organismes communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles, et œuvre dans une perspective de lutte à la pauvreté, de changement et de justice sociale.

Créée en 1981, Action-Gardien est un outil que se sont donné les groupes pour répondre à leur besoin de s'informer, de partager leur expérience, d'agir conjointement et solidairement sur les dossiers cruciaux qui influencent les conditions et la qualité de vie de la population.

Par le partage d'informations et les consultations, Action-Gardien vise la réflexion, la mobilisation et une meilleure concertation de l'action dans le quartier.

Les organismes communautaires du quartier regroupés par la Table sont des lieux où les citoyenNEs peuvent collectivement exercer un pouvoir et une action sur des enjeux déterminants pour eux : santé, logement, justice et défense des droits, alimentation, patrimoine historique, conditions de vie (jeunes, familles, femmes, aînés, immigrants et nouveaux arrivants, etc.)

Action-Gardien regroupe aujourd'hui 24 membres, et travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du quartier.

Présentation de comité jeunesse d'Action-Gardien :

Le Comité jeunesse d'Action-Gardien regroupe les partenaires des milieux communautaires, scolaires, municipaux, de la santé et de l'employabilité qui travaillent auprès des jeunes, des familles et de la petite-enfance à Pointe-Saint-Charles.

Les membres de la concertation jeunesse :

- Ancre des jeunes
- Arrondissement Le Sud-Ouest
- Centre Jeunesse Emploi Sud-Ouest CJESO
- Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
- Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
- Comité des sans emploi
- CPE Les Enfants de l'avenir
- Familles en action
- Formetal
- Maison des jeunes de Point-Saint-Charles Ado-zone
- Partageons l'espoir / Share the Warmth
- PARADOXE
- Prévention Sud-Ouest
- Regroupement Économique et Social du Sud-Ouest (RESO)
- Service de Police de la Ville de Montréal SPVM
- La Maison Saint-Columba
- Travail de rue / Action Communautaire (TRAC)
- Tandem
- Ville de Montréal
- YMCA de Pointe-Saint-Charles / Éco-Quartier
- Les CPE et les écoles primaires du quartier

Un des objectifs du comité Jeunesse est de rejoindre les familles - parents et enfants- pour les impliquer dans les réflexions et les prises de décisions pour la communauté, et créer ainsi un milieu de vie favorables pour les familles.

Le comité Jeunesse est grandement préoccupé par le manque d'espaces pour les jeunes dans le quartier, et se sent ainsi concerné par le projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV par Hydro-Québec au parc d'Argenson. Suite à la présentation de ce projet et à la discussion des membres de comité jeunesse pendant notre rencontre tenue le 3 juin, une décision de présenter un mémoire au BAPE a été prise à l'unanimité pour partager nos préoccupations concernant la réalisation de ce projet.

Préoccupations de comité jeunesse :

Pylône dans le Parc d'Argenson

La desserte de parc dans l'arrondissement Sud-Ouest est déficiente en qualité, en quantité et en superficie. Or, la présence de parcs bien aménagés et bien entretenus contribue à la qualité de vie d'un quartier et à la santé de sa population. Les jeunes du quartier, en particulier, ont moins d'espaces publics sécuritaires où se retrouver et pratiquer leurs loisirs.

L'implantation du Poste Saint-Patrick permettrait d'éviter l'emprise d'Hydro-Québec dans un parc important pour notre communauté, particulièrement pour les jeunes du quartier, le parc D'Argenson.

En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel plusieurs acteurs du quartier envisagent réaliser des infrastructures pour les adolescents. Dans ce parc sont spécifiquement envisagés des projets d'aménagements dédiés aux jeunes.

Lors d'une consultation dans le passé, les jeunes ont exprimé le souhait d'avoir un skatepark, dans ce parc. Toutefois, nous envisageons consulter de nouveau les jeunes du quartier, en collaboration avec les organisations qui travaillent auprès d'eux dans le quartier cité ci-dessus afin de mener des consultations pour définir ce que nos jeunes souhaitent concrètement comme aménagement dans ce parc. L'Arrondissement de Sud-Ouest est du même avis à ce propos et envisage aussi aménager le parc pour les jeunes.

D'autre part, des projets de verdissement sont aussi envisagés pour ce parc (re-végétalisation et culture sur bac, par exemple). Ces projets qui visent notamment à améliorer l'aspect visuel et réduire les nuisances liées aux grandes infrastructures riveraines (autoroute, chemin de fer) favoriseraient l'appropriation du parc par les citoyen.ne.s. Ces projets sont tout à fait en accord avec les projets d'aménagement que nous envisageons pour les jeunes.

Toutefois, que ce soit pour l'aménagement pour les jeunes ou encore pour des projets de verdissement, la présence du pylône et la servitude dont bénéficie Hydro-Québec constituent des freins à la réalisation des projets envisagés par le milieu. De surcroît, l'aspect visuel du pylône dans le parc nuit grandement à l'appropriation du parc par les résidents et les jeunes.

Nous recommandons que soit retiré le pylône se trouvant dans le parc d'Argenson. Cette option a été étudié et est techniquement faisable mais a été rejeté par Hydro-Québec en raison des coûts financiers. Nous continuons cependant à croire que cette option doit être réellement prise en compte avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du parc d'Argenson pour notre communauté et pour nos jeunes en particulier.

Nous sommes convaincus que l'amélioration du bien-être de la communauté vaut amplement le déplacement de ce pylône et cela aidera à augmenter significativement « l'acceptabilité sociale du projet ». Hydro-Québec indique se soucier de la qualité de vie des résidents du secteur d'implantation du projet du Poste Saint-Patrick. Retirer ce pylône serait un intéressant apport pour la qualité de vie de nos jeunes et l'amélioration de notre quartier.

Le comité jeunesse partage et appuie sans réserves les autres recommandations formulées par le comité Opération populaire d'aménagement d'Action-Gardien ci-après

Recommandations de comité jeunesse d'Action-Gardien :

1. *Santé (îlots de chaleur)* : Nous recommandons que le promoteur inclue de réelles mesures de mitigation dans son projet afin d'amoinrir ses effets négatifs, tels des projets de verdissement autour et dans les environs de la zone du projet de poste électrique. Cela pourrait, par exemple, se faire par l'appui à des projets de verdissements déjà envisagés par des organisations et la population du quartier dans le parc d'Argenson.
2. *Sécurité* : Considérant la proximité du chemin de fer et des matières dangereuses transitant sur cette voie, nous considérons impératif qu'un plan de mesure d'urgence soit développé avant toute nouvelle implantation d'infrastructure dans ce secteur. Le promoteur devra collaborer à ce plan.
3. *Bruit et nuisances (durant et après travaux)* : Nous recommandons que le promoteur collabore avec le milieu et voit par tous les moyens à diminuer les impacts et à s'assurer d'un plan de camionnage et de travaux ainsi que des moyens de suivi rigoureux, pour la santé et la qualité de vie des gens du quartier.
4. *Intégration architecturale* : Nous recommandons que le bâtiment projeté respecte la réglementation de l'Arrondissement Le Sud-Ouest en termes d'intégration architecturale et que le front public sur la rue Saint-Patrick soit bonifié par rapport aux croquis présentés par le promoteur lors des audiences afin d'assurer le caractère touristique des abords du canal Lachine et de ce secteur.

Nous joignons particulièrement notre voix à la recommandation suivante :

5. ***Pylône du parc d'Argenson et acceptabilité sociale*** : Nous demandons que soit retiré le pylône se trouvant dans le parc d'Argenson. **L'amélioration du bien-être de la communauté vaut amplement le déplacement de ce pylône et cela aidera à augmenter significativement « l'acceptabilité sociale du projet ».** Hydro-Québec indique se soucier de la qualité de vie des résidents du secteur d'implantation du projet du Poste Saint-Patrick. Il est donc important que le promoteur retire le pylône se trouvant dans le Parc d'Argenson. **L'appui du promoteur aux projets futurs de la communauté dans ce parc serait souhaitable et apprécié.**

En vous remerciant de la considération et l'attention que vous portez à nos préoccupations et à la qualité de vie de nos jeunes, acceptez nos salutations distinguées.

Lahcen Abouh pour le comité jeunesse d'Action-Gardien
Chargé de projet Jeunesse et Petite-enfance
Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles
514-509-0795
www.actiongardien.org